

L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS CULTURELLES – CADRE JURIDIQUE, COMPTABILITE, GESTION ET FISCALITE – NIVEAU 1

avec François Boitard

OBJECTIFS

Être capable de mieux appréhender la gestion de l'emploi et la comptabilité dans une association culturelle.

CONTENU

Premier jour : Le cadre juridique de l'association

- l'évolution contemporaine des activités culturelles et musicales dans le champ économique
- les différents cadres juridiques d'exercice de la diffusion musicale
- les associations, la loi de 1901 et la notion de but non lucratif
- le cas des associations relevant du droit local (loi de 1908)
- la logique de fonctionnement induite par le législateur de 1901 et l'évolution des pratiques dans les trente dernières années

Deuxième jour (1/2 journée) : L'emploi dans les associations culturelles

- les collaborateurs au sein de l'association : bénévoles et professionnels
- le droit du travail français et les obligations sociales : la notion essentielle de lien de subordination
- les conditions de rémunération et de remboursement des frais pour les collaborateurs bénévoles et les salariés
- les procédures et documents obligatoires de l'association employeur
- la responsabilité de l'association employeur et de son représentant légal
- le cas particulier de l'emploi dans les associations du domaine culturel et musical
- les conditions d'exercice du bénévolat et du personnel salarié
- les conditions qui imposent l'emploi de personnel salarié (loi Lang) dans le spectacle
- les risques encourus dès lors que les obligations légales ne sont pas respectées

L'évolution dans les années à venir.

Réponses aux différents cas qui n'auraient pas été traités précédemment.

Durée

3 jours

Dates

**du jeudi 11 au samedi 13 mars 10
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h**

Lieu

**Abbaye des Prémontrés –
Pont-à-Mousson**

Places

12

Frais pédagogiques

50 €

Délai d'inscription

**au plus tard une semaine avant
le 1^{er} jour du stage**

**Les participants sont invités
à se munir de tous documents liés
à des projets en cours ou à venir,
ainsi que d'une calculatrice.**

Deuxième et troisième jour : Comptabilité, gestion et fiscalité

Comptabilité

- les principes et règles de la comptabilité
- de la vision en dépenses et en recettes à la vision normalisée
- le bilan et le compte de résultat : descriptif et analyse
- le principe de la partie double : logique et mécanisme
- la technique et les opérations comptables
- les aspects spécifiques du plan comptable associatif
- le plan comptable et ses adaptations pour les entreprises de spectacle

L'association et les activités économiques

- l'association et le principe de non-lucrativité
- la gestion et la direction de l'association : la notion de gestion désintéressée
- les notions d'activités économiques et lucratives et leurs conséquences
- la circulaire fiscale du 15/09/98 et ses conséquences : une réponse claire et simple au statut fiscal des associations
- le cas particulier des associations du domaine culturel exerçant des activités de diffusion

Étude des différentes situations présentées par les participants et réponses aux différents problèmes soulevés.

PUBLIC

Administrateurs, responsables et salariés d'associations culturelles.